

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 438-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 409-2021 DE GESTION CONTRACTUELLE

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité.

QUE, lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix tenue le 9 avril 2024, le conseil de cette municipalité a adopté le :

projet de règlement numéro 438-2024 modifiant le règlement 409-2021 de gestion contractuelle

QUE ce projet de règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné ce 19^e jour d'avril 2024 à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix



Magali Filocco
Directrice générale et greffière-trésorière
19 avril 2024

Certificat de publication

Je, Magali Filocco, directrice générale et greffière-trésorière de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le sujet susmentionné à l'hôtel de ville et à l'église.

Je, Magali Filocco, directrice générale et greffière-trésorière de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le sujet susmentionné sur le site internet de la Municipalité ce 19 avril 2024.



Magali Filocco
Directrice générale et greffière-trésorière
19 avril 2024